

Lancement de la pétition à l'occasion de la « 9e Marche pour la Vie » le 15 septembre 2018 sur la Place fédérale de Berne

MARSCH FÜRS LÄBE
MARCHE POUR LA VIE
MARCIA PER LA VITA



Signez la pétition en ligne :
www.marchepourlavie.ch

Marche pour la Vie /
Marsch fürs Läbe
case postale 155
8046 Zurich



Pétition au Conseil fédéral suisse

« Sensibiliser le public aux conséquences de l'avortement ! »

Mesdames et Messieurs du gouvernement fédéral suisse,

Face à une grossesse non désirée, l'avortement apparaît généralement comme la solution la plus évidente. Or, le fait que de très nombreuses femmes se retrouvent plus tard dans une situation de détresse psychologique est largement occulté dans les réflexions, mais également lors des consultations.

L'une des études les plus complètes sur les conséquences de l'avortement¹ révèle que les femmes ayant subi un avortement ont un risque augmenté de 81 % de présenter des troubles psychiques. Chez 10 % des femmes, leurs troubles sont survenus à la suite d'un avortement. Par ailleurs, les femmes ayant déjà souffert d'une maladie psychique risquent davantage d'avoir des difficultés à surmonter cet événement.

Avec plus de 10 000 avortements chaque année, la Suisse compte un très grand nombre de femmes, mais également d'hommes, qui subissent les conséquences de l'avortement. Cela entraîne d'innombrables tragédies humaines qui nuisent tant à l'épanouissement personnel qu'aux relations interpersonnelles, sans parler des coûts engendrés pour notre État et notre système de santé.

Que ce soit dans les écoles, les universités, les cabinets médicaux, les centres de conseil ou les médias, il n'y a pas d'informations complètes sur les risques de l'avortement. Cela signifie que les adolescents et les jeunes adultes ne sont pas en mesure de prendre des décisions constructives à long terme en cas de grossesse non désirée.

En tant que gouvernement fédéral, vous avez la responsabilité politique de veiller à ce que la population soit aussi informée sur la face cachée des avortements et leurs conséquences néfastes à long terme. L'avortement étant légal pendant les 12 premières semaines de grossesse, il existe un risque que les jeunes, en particulier, prennent de mauvaises décisions lourdes de conséquences en raison du manque d'informations. Aussi, les signataires de cette pétition vous demandent de tout mettre en œuvre pour corriger l'image partielle qui est donnée de l'avortement auprès du public. Il est de votre responsabilité d'assurer le bien-être de la population !

¹Priscilla K. Coleman, Avortement et santé mentale : synthèse et analyse quantitatives des études publiées entre 1995 et 2009. Article publié dans « The British Journal of Psychiatry » (2011) ; 199, 180–186. DOI : 10.1192/bjp.bp.110.077230



Le Conseil fédéral suisse est prié :

- ... de se faire une idée précise et **étayée par des données scientifiques** des conséquences de l'avortement sur la santé (à travers les études déjà publiées et de nouvelles études réalisées dans le cadre du Programme national de recherche).
- ... d'inciter ensuite les autorités cantonales à organiser dans les écoles et les universités des **séances d'information** sur les conséquences douloureuses de l'avortement.
- ... d'intervenir auprès des autorités cantonales pour que les **centres de conseil**, les cabinets gynécologiques et les hôpitaux aient de nouveau pour objectif prioritaire d'encourager les femmes enceintes à envisager leur vie avec leur enfant. En outre, les risques importants liés à un avortement doivent être présentés de manière claire et exhaustive.
- ... d'influencer de manière proactive le **débat public** dans les médias sur la question de l'avortement afin que ses conséquences ne soient plus minimisées et que la vie de l'enfant à naître puisse de nouveau être une priorité absolue.

**Cette pétition peut être signée par toute personne, quel que soit son âge et sa nationalité !
Les formulaires, même partiellement remplis, doivent être retournés au plus tard le
15 décembre 2018.**

Nom	Prénom	Rue	Code postal	Ville

Votre adresse ne sera ni réutilisée ni divulguée. Si vous souhaitez recevoir des informations sur les activités de l'association « Marche pour la Vie », veuillez envoyer un e-mail à info@marchepourlavie.ch ou écrire à :
Marche pour la Vie, case postale 155, 8046 Zurich.

Cette pétition est financée par des dons. Nous vous serions reconnaissants de prendre en charge une partie des coûts.
Coordonnées bancaires : Raiffeisenbank, 8001 Zürich. CH46 8148 7000 0408 7090 5
Bénéficiaire : Marsch fürs Läbe, Kornamtsweg 8, 8046 Zürich